

# INTRODUCTION

---

« Quand on ne connaissait pas le sens ou l'orthographe d'un mot, elle disait "on va regarder dans le dictionnaire". C'était le grand recours et un geste naturel. »

Annie Ernaux, *Le vrai lieu*<sup>1</sup>

**L**e radicalisme français est bien connu, objet de plusieurs thèses<sup>2</sup>, d'ouvrages collectifs et d'histoire comparée avec les formations politiques voisines<sup>3</sup>, ainsi que de quelques syn-

- 
- 1 Annie Ernaux, *Le vrai lieu. Entretiens avec Michelle Porte*, Paris, Gallimard, 2014, p. 36.
  - 2 Notamment, par ordre d'ancienneté, Daniel Bardonnnet, *Évolution de la structure du parti radical*, Paris, Montchrestien, 1960; Francis de Tarr, *The French Radical Party from Herriot to Mendès France*, Londres, Oxford University Press, 1961; Serge Berstein, *Histoire du parti radical*, Paris, Presses de la FNSP, 2 tomes, 1980 et 1982; Gérard Baal, *Le parti radical de 1901 à 1914*, thèse réalisée sous la direction de Maurice Agulhon, Université Paris 1, 4 vol., 1991; Frédéric Fogacci, *Le malheur des temps. La mouvance politique radicale de la Libération à la fin des années 1960*, thèse réalisée sous la direction de Jean-Pierre Chaline, Université Paris 4, 2008; Jérôme Henning, *Le radicalisme d'Édouard Herriot et la crise des institutions, 1905-1954*, préface de Gérard Larcher, avant-propos d'Éric Gasparini et Jean-Louis Mestre, Paris, Dalloz, 2019.
  - 3 Noëlline Castagnez, Gilles Morin (dir.), *Socialistes et radicaux. Querelles de famille*, Paris, L'Ours, 2008; André Cellard, *La fédération de la gauche démocrate et socialiste*, Saint-Clar, La Voix des Cadets, 1990; Fabien Conord, « Radicalisme et socialisme, les conseils généraux de l'Aude et de l'Allier (1919-1958) », dans Bruno Benoît, Gilles Vergnon (dir.), *Laurent Bonnevey. Le centrisme, les départements et la politique*, Lyon, Éditions Stéphane Bachès, 2009, p. 205-216; Jean-Michel Ducomte, Rémy Pech, *Jaurès et les radicaux. Une dispute sans rupture*, Toulouse, Privat, 2011.

thèses, empathiques mais informées, et de multiples biographies, qu'elles soient consacrées à des radicaux ayant été chefs de gouvernement ou non mais ayant occupé des ministères importants, présidé la Haute Assemblée et/ou représenté le radicalisme lors d'une élection présidentielle. En regard de cette profusion éditoriale, le radicalisme des autres pays européens souffre d'un manque d'intérêt de la part des chercheurs français. Pourtant, le radicalisme a joué un rôle fondamental en Suisse, dans une version qui accuse de nombreuses parentés avec son homologue français, mais aussi au Royaume-Uni, certes doté de multiples spécificités, voire, à un degré moindre, en Espagne, en Italie ou au Danemark essentiellement<sup>1</sup>. Ce désintérêt tranche avec les publications réalisées voici déjà un siècle, y compris des manuels scolaires. L'historien Charles Seignobos, figure majeure du monde universitaire de son temps, consacre ainsi en 1905 un développement au radicalisme britannique dans un manuel de classe de... troisième. Un passage vaut d'être cité car il éclaire tout à la fois les aspirations, les pratiques et la sociologie initiale du radicalisme européen, qui constituent les trois premiers chapitres de ce livre :

Les whigs s'entendirent avec les radicaux. On appelait ainsi le parti qui demandait le suffrage universel; beaucoup d'ouvriers le réclamaient, pensant que, s'ils pouvaient élire des hommes de leur choix, leurs députés chercheraient à améliorer leur sort. Les ouvriers radicaux aidèrent les whigs à faire de grandes manifestations, ils tinrent des réunions monstres de plus de cent mille personnes, ils défilèrent en cortège avec des bannières dans les rues de Londres. La foule s'assembla même devant le palais de Wellington et brisa ses vitres<sup>2</sup>.

Si Charles Seignobos brosse ici le portrait des radicaux britanniques, ceux-ci apparaissent souvent comme étranges voire étrangers à la représentation traditionnelle véhiculée par journalistes et historiens sur le radicalisme, trop identifié à un pays – la France – et une phase – la Belle Époque essentiellement – de sa trajectoire. Cette image du radical est celle que dépeint François Mauriac :

Les radicaux ? Pour les derniers témoins, dont je suis, de la Troisième République, il n'en subsiste que les débris d'une machinerie merveilleu-

- 
- 1 Le présent ouvrage propose une histoire du radicalisme en Europe mais ses auteurs sont conscients que ce courant politique existe ailleurs aussi, notamment en Amérique latine où il a pu jouer un rôle significatif, principalement en Argentine.
  - 2 Charles Seignobos, *Cours d'histoire rédigé conformément aux nouveaux programmes (31 mai 1902)*, Troisième A, B. *La période contemporaine depuis 1789*, Paris, Armand Colin, 1905, p. 383.

sement mise au point, qui comportait une foi: le Progrès, un idéal: la laïcité, un clergé: les instituteurs, une bête noire: le curé, une chance: la stupidité de l'opposition cléricale et nationaliste, une échelle enfin, une courte échelle: la franc-maçonnerie, – avec un résultat immédiat et permanent: l'occupation pendant quarante ans, à tous les échelons, de toutes les places<sup>1</sup>.

Un autre écrivain français du xx<sup>e</sup> siècle a proposé une évocation littéraire des radicaux et son portrait révèle les mêmes traits. Il s'agit de Marcel Pagnol qui, dans *La gloire de mon père*, met en scène les disputes entre l'instituteur et son beau-frère, employé de bureau catholique (mais sous-chef de bureau à la préfecture<sup>2</sup>):

D'autres fois, l'oncle attaquait des gens qui s'appelaient « les radicotots ». Il y avait un M. Comble, qui était un radicot, et sur lequel il était difficile de se faire une opinion: mon père disait que ce radicot était un grand honnête homme, tandis que l'oncle le nommait « la fine fleur de la canaille » et offrait de signer cette déclaration sur papier timbré. Il ajoutait que ce Comble était le chef d'une bande de malfaiteurs, qui s'appelaient « les framassons ».

Les deux académiciens, l'un dans un article l'autre dans un livre, proposent la même lecture d'un radicalisme français bouffeur de curés, indissociablement lié à une franc-maçonnerie réduite à ses dimensions occulte et anticléricale<sup>3</sup>. La force de cette représentation (puissante parce que partiellement fondée) a l'inconvénient de masquer la complexité du radicalisme, notamment considéré à l'échelle européenne: le radical britannique mais aussi suisse, voire français, est souvent un protestant, l'anticléricalisme étant un produit du catholicisme contre lequel il se manifeste.

Choisir d'étudier le radicalisme en Europe permet donc d'élargir la focale et de réinscrire un courant politique dans son époque autant que dans ses espaces. Une telle perspective, analyser le radicalisme depuis son émergence, pose toutefois deux problèmes de terminologie, le premier sur l'usage diachronique du terme et le second sur la similarité de sa significa-

---

1 *Notre République*, 15 janvier 1962, texte reproduit dans François Mauriac, *D'un bloc-notes à l'autre 1952-1969*, édition établie par Jean Touzot, Paris, Bartillat, 2004, p. 733.

2 Cette association, peu soulignée, mérite néanmoins attention: il n'est pas impossible d'être catholique dans la République combiste, du moins jusqu'à un certain niveau de responsabilité...

3 Qui n'ont jamais été généralisées, la maçonnerie anglo-saxonne, mais aussi une partie de la maçonnerie française, demeurant déistes et ayant parfois pignon sur rue.

tion à l'échelle européenne. Ils semblent néanmoins pouvoir être surmontés. Il est à noter que, même si « un historien n'a pas nécessairement pour métier de conforter des parvenus dans leurs illusions généalogiques », pour reprendre une formule de Paul Veyne<sup>1</sup>, les radicaux eux-mêmes persistent à s'appeler ainsi mais aussi à revendiquer ce passé, comme en témoigne le site Internet du Mouvement radical<sup>2</sup>. Les historiens – souvent empathiques, voire engagés – du radicalisme français l'envisagent également sur la longue durée<sup>3</sup>. Les radicaux d'aujourd'hui n'ont pourtant guère à voir, au premier abord, avec les pionniers du mouvement qui, dès le XIX<sup>e</sup> siècle, a beaucoup évolué, processus que reconnaissent d'ailleurs deux auteurs contemporains, Adhémard Lesfargues-Lagrange qui note en 1875 que « des radicaux eux-mêmes, jailliraient d'autres radicaux, plus les ultra-radicaux et les radicaux à tout casser<sup>4</sup> » et Léon Bienvenu qui, sous le pseudonyme de Touchatout, écrit en 1876 dans son *Trombinoscope* à propos du radical :

Rien de plus faux que le nom donné par la masse au nom qu'il porte. Jacques RADICAL n'entend pas le moins du monde mettre la société sans dessus dessous demain matin à 6 h 35 précises. Il sait qu'un progrès ne s'impose pas et que les réformateurs doivent convaincre d'abord.

Le vocable lui-même se généralise au XIX<sup>e</sup> siècle, oscillant entre adjectif et substantif, le second finissant par l'emporter, jusqu'à ce qu'à ce que le sens même de l'adjectif apparaisse pour le moins décalé pour désigner des notables rassis... Au Royaume-Uni, son usage est assez précoce, avec la constitution d'un parti (le mot n'étant pas à entendre dans son acception moderne) radical autour du major Cartwright au XVIII<sup>e</sup> siècle. En 1823, le *Dictionnaire* de Boiste évoque le « système des radicaux anglais », qualifiant le radical comme « partisan d'une réforme radicale du système de

- 
- 1 Paul Veyne, « Introduction », dans Philippe Ariès, Georges Duby (dir.), *Histoire de la vie privée*, tome 1 : *De l'Empire romain à l'an mil*, volume dirigé par Paul Veyne, Paris, Seuil, [1985] 1999, p. 11-13, p. 12.
  - 2 <https://lemouvementradical.fr/histoire>. En dépit de son récent changement de nom en Parti radical, c'est toujours « Mouvement radical » qui désigne son site Internet en décembre 2021.
  - 3 Jacques Kayser, *Les grandes batailles du radicalisme 1820-1901*, Paris, Marcel Rivière, 1961-1962 ; Roger Bloch, *Histoire du parti radical-socialiste*, Paris, LGDJ, 1968 ; Jean-Thomas Nordmann, *Histoire des radicaux, 1820-1973*, Paris, La Table ronde, 1974, et *La France radicale*, Paris, Gallimard/Julliard, « Archives », 1977 ; Claude Nicolet, *Le radicalisme*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », [1957], 5<sup>e</sup> éd. mise à jour, 1983 ; Stéphane Baumont, Alexandre Dorna (dir.), *Les grandes figures du radicalisme. Les radicaux dans le siècle, 1901-2001*, Toulouse, Privat, 2001 ; Serge Berstein, Marcel Ruby (dir.), *Un siècle de radicalisme*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2004.
  - 4 Adhémard Lesfargues-Lagrange, *Le radicalisme et les radicaux. Le fer et la liberté*, Bordeaux, M. Lacoste, 1875, p. 23.

gouvernement, du mode d'élection aux chambres législatives ». En Suisse alémanique, la première occurrence du terme « radicalisme » est due à Ignaz Troxler, qui demande en 1829 de guérir « radicalement » l'État et défend en 1830 une réforme « radicale »<sup>1</sup>. En France, il est également utilisé comme adjectif, par exemple lorsque le comte Siméon, ministre de l'Intérieur, s'interroge au moment de l'assassinat du duc de Berry contemporain d'un complot antigouvernemental avec des radicaux à Londres (« N'avons-nous pas aussi nos radicaux ? »). L'interdiction édictée en septembre 1835 de se dire républicain conduit à une substantivation du terme radical servant à contourner cette décision. Léon Faucher constate de ce fait en 1837 dans *La Revue des Deux-Mondes* que « les républicains tendent à se transformer en radicaux<sup>2</sup> ». Les traits du radical se fixent alors pour plusieurs décennies, dans les différents pays européens où ce vocable trouve sa place. En France, l'adjectif demeure encore premier dans la définition proposée successivement par Jules Simon en 1869 (« le caractère propre d'une politique radicale est de repousser les transactions, les demi-mesures, d'aller, comme on dit vulgairement, jusqu'au bout de ses principes<sup>3</sup> ») et Louis Blanc une décennie plus tard (« Je suis radical parce que j'estime que, pour être véritablement résolu, les problèmes veulent être approfondis et qu'il faut aller à la racine d'un abus si on veut le détruire. ») mais aussi, entre-temps, par Pierre Larousse dans le tome 13 de son *Grand dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, paru en 1875, où il voit dans le radicalisme le « système des partisans d'une réforme politique complète ». Une adjonction s'opère toutefois au cours des années 1880-1890 lorsque la montée en puissance des revendications ouvrières et plus largement sociales conduit une partie des radicaux à user d'un trait d'union pour devenir radicaux-socialistes. Une seconde modification intervient durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, avec le triomphe puis la droitisation du radicalisme. Serge Berstein estime qu'« il a été vulgarisé de manière si extensive qu'entre son emploi et sa réalité originelle ne subsistait plus le moindre rapport » et y voit une simple volonté d'apparaître « comme des républicains bon teint »<sup>4</sup>. Le nom choisi en 1901 par la formation partisane française qui incarne cette mouvance est symbolique de ce syncrétisme voulu : Parti républicain radical et radical-socialiste. On retrouve cette volonté en Suisse, avec la naissance du Parti radical-démocratique<sup>5</sup>. Malgré les vicissitudes du XX<sup>e</sup> siècle, le terme radical

1 Olivier Meuwly, *Troxler, inventeur de la Suisse moderne*, Paris, Infolio, 2021.

2 *Revue des Deux-Mondes*, 1<sup>er</sup> novembre 1837.

3 Jules Simon, *La politique radicale*, Paris, A. Lacroix, 1868 (<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k24326v>).

4 Serge Berstein, *Histoire du parti radical*, tome 1 : *La recherche de l'âge d'or*, Paris, Presses de la FNSP, 1980, p. 18.

5 Olivier Meuwly, *L'unité impossible. Le parti radical-démocrate suisse à la Belle Époque, 1891-1914*, Hauterive, G. Attinger, 2007.

demeure l'étendard des partis qui s'inscrivent dans cette mouvance. C'est seulement au début du XXI<sup>e</sup> siècle que, terme d'une longue évolution, le radicalisme français ou suisse, achevant ainsi sa course sémantique, reprend le vocable libéral, revenant ainsi dans les eaux (certes différentes) de la sensibilité dont ils s'étaient détachés dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle : en Suisse, radicaux et libéraux s'unissent dans le Parti libéral radical en 2009 ; en France, l'unification – incomplète et momentanée – des partis radicaux après l'élection d'Emmanuel Macron s'opère sous l'égide du Mouvement radical/social-libéral.

Le constat, sans surprise, des évolutions radicales pendant une histoire forte de plus de deux siècles désormais, invalide-t-il pour autant tout essai d'analyse au long cours ? La réponse est naturellement négative et cela pour trois raisons. Tout d'abord, le fait qu'un terme, radical, adjectif substantivé devenu aussi étranger à son sens premier, puisse malgré tout perdurer si longtemps constitue à lui seul un élément digne d'intérêt. Ensuite, l'enregistrement du déclin d'un courant autrefois si puissant est aussi vecteur de compréhension du mouvement des forces politiques qui naissent, se développent, s'affaiblissent et... ne disparaissent pas tout à fait. Enfin, parce que cette ténacité, ce souffle de vie qui les maintient dans le paysage électoral, fût-ce de manière marginale, alors même que leurs bases sociales se sont largement effondrées, témoigne de la force des cultures politiques. De ce point de vue, le radicalisme est certainement un cas d'école. Il apparaît en effet comme un exemple archétypique de cette notion, précisément défendue dans l'historiographie par l'un de ses spécialistes, Serge Berstein<sup>1</sup>, pour qui, « à la base des idées radicales, on ne trouve pas à proprement parler une doctrine philosophique, mais une ambiance culturelle diffuse<sup>2</sup> ». C'est ce qu'écrit aussi Claude Nicolet, pour qui le radicalisme « a toujours prétendu être *plus*<sup>3</sup> qu'un mouvement politique : une forme de pensée, une esquisse d'organisation sociale, une vision du monde ou, comme on l'a dit, "un état d'esprit"<sup>4</sup>. » L'autre défi de ce travail d'histoire comparée réside dans la prise en compte d'un courant politique à l'échelle européenne, qui reflète nécessairement une diversité d'horizons culturels.

Un très bon connaisseur des forces politiques françaises, Pierre Lévêque, estime que le radicalisme des années 1900 constitue « à coup sûr un élément caractéristique de la vie politique française, sans équivalent dans les grands pays voisins (le "radicalisme" anglais n'est qu'un libéralisme plus démocratique, voué au déclin dès 1918, le "Fortschrittspartei" allemand une

1 Serge Berstein (dir.), *Les cultures politiques en France*, Paris, Seuil, 2003.

2 Serge Berstein, *Histoire du parti radical*, tome 1, *op. cit.*, p. 29.

3 En italique dans le texte.

4 Claude Nicolet, *Le radicalisme*, *op. cit.*, p. 3.

force de second plan)<sup>1</sup> », ce que le Britannique Watson infirme quelque peu en soulignant les « parallèles entre les réformes sociales des gouvernements libéraux britanniques de la période s'étendant entre 1906 et 1914 et le ministère Clemenceau de 1906 à 1909<sup>2</sup> ». Le choix des termes laisse apparaître un manque d'unité, y compris au sein d'un même pays puisque, comme le note Adhémar Schwitzguébel en 1876,

le parti radical ne porte pas partout la même dénomination ; en Suisse, par exemple, dans la politique fédérale, le parti avancé s'intitule parti *radical* ; en politique cantonale, dans certains cantons, le parti avancé prend le nom de *démocrate*, dans d'autres celui de *radical*, dans la plupart celui de *libéral*<sup>3</sup>.

Dans le tome 13 du *Grand dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, Pierre Larousse s'essaie en 1875 à un tour d'horizon européen. Il consacre quelques lignes, pleines de condescendance, à l'Espagne « où l'on compte non seulement autant de partis que de prétendants, mais autant de partis qu'il y a de généraux capables de faire cette bonne affaire que ce côté des Pyrénées on nomme un *pronunciamiento* », puis balaie un pays nordique (« des radicaux du Danemark, nous ne dirons rien ; ils n'ont joué dans l'histoire de ce pays qu'un rôle effacé et se confondent avec les libéraux constitutionnels ») avant de reconnaître que « l'Angleterre possède, elle aussi, des radicaux », qu'il évacue en peu de lignes. Il peut dès lors constater qu'« aucun des partis radicaux dont nous venons de parler ne possède sur les pays que nous venons de citer la puissance dont dispose en France le parti avancé qui domine dans les grandes villes, comme aussi dans les villes de second ordre ». Il se félicite que, « bien que persécuté par tous les gouvernements, libéraux entre autres, qui se sont succédé en France, le Parti radical a constamment gagné du terrain », pour conclure : « Les générations nouvelles lui appartiennent et son avènement au pouvoir dans notre pays ne saurait être longtemps retardé. » Dans ce passage tout à la gloire de sa patrie, l'auteur du dictionnaire qui s'intitule pourtant « universel » n'a pas une ligne pour la Suisse, où pourtant les radicaux gouvernent alors depuis un quart de siècle<sup>4</sup> ! Cet angle mort, que partagent la plupart des

1 Pierre Lévêque, *Histoire des forces politiques en France*, tome 2 : 1880-1940, Paris, Armand Colin, 1994, p. 76.

2 David Robin Watson, « Clemenceau, le socialisme et le nationalisme », dans Jean-Baptiste Duroselle (dir.), *Clemenceau et la justice*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1983, p. 114.

3 Adhémar Schwitzguébel, *Le radicalisme et le socialisme*, Saint-Imier, s.n., 1876, p. 4.

4 De ce point de vue, l'article « Radicale, partito » de l'*Enciclopedia Italiana* de 1935 est plus complet puisqu'il souligne l'importance du

travaux historiens ou politistes consacrés à l'Europe encore aujourd'hui<sup>1</sup>, est peu justifiable. En effet, le radicalisme a conquis une place décisive dans la vie politique suisse, qu'il domine depuis 1848, et ses voisins européens le savent très bien, comme en témoignent plusieurs contemporains, qui le redoutent ou s'en réjouissent. À la fin de la monarchie de Juillet, Ledru-Rollin souhaite fédérer à l'échelle européenne et propose un congrès des démocrates qui aurait lieu en Suisse. Cette vision semble partagée, avec crainte, par les catholiques libéraux français qui « perçoivent Genève et Berne comme le centre d'une internationale radicale, tissant patiemment sa toile, sorte de réplique du mythe jésuite<sup>2</sup> ». Un délégué du canton de Vaud en ébauche le dess(e)in :

Des deux côtés du Jura, il s'agit de faire passer du domaine des idées dans celui des faits les grands principes de liberté, d'égalité, de fraternité des hommes, qui font le bonheur aussi bien que la gloire des sociétés. Il s'agit de faire triompher le droit des masses sur le privilège du petit nombre. Il s'agit de cimenter la sainte alliance des peuples et de faire grandir leur souveraineté<sup>3</sup>.

En dépit de ces aspirations et de problématiques communes à des situations contemporaines, le radicalisme demeure largement un phénomène national. À la différence des socialistes<sup>4</sup> mais aussi des libres penseurs<sup>5</sup> avec lesquels ils se recoupent pourtant, ou même de leurs adversaires démocrate-

---

radicalisme en Suisse. Son auteur, Walter Maturi, brosse un tableau de cette famille politique à l'échelle européenne, partant de ses sources philosophiques britanniques pour évoquer ensuite les radicaux français, italiens, suisses et espagnols (<https://www.treccani.it/enciclopedia/partito-radical-%28Enciclopedia-Italiana%29/>).

- 1 L'auteur de cette introduction n'y échappe pas totalement et fait son *mea culpa* pour la faible place qui leur était dévolue dans sa synthèse sur *Les gauches européennes au XX<sup>e</sup> siècle* (Paris, Armand Colin, 2012), dans laquelle les socialistes et communistes suisses sont traités à de multiples reprises mais où est très vite évacué le radicalisme suisse, qui relève rapidement il est vrai durant cette période du bloc « bourgeois » dans le système partisan, comme le montrent plusieurs chapitres de ce livre sur le radicalisme en Europe.
- 2 Sylvain Milbach, « Les catholiques libéraux en révolution avant l'heure. Fin 1847 : Suisse-Italie-France », *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*, 28, 2004, p. 59-78 (<https://journals.openedition.org/rh19/617>).
- 3 Cité par Jean-Thomas Nordmann, *Histoire des radicaux*, op. cit., p. 39.
- 4 Michel Dreyfus, *L'Europe des socialistes*, Bruxelles, Complexe, 1991.
- 5 Jacqueline Lalouette, « La vie de la Libre Pensée en Europe (1848-1914) », dans *Les familles politiques en Europe occidentale au XIX<sup>e</sup> siècle*, Rome, Publications de l'École française de Rome, 1997, p. 433-443, et « Les questions internationales dans les congrès de la Fédération universelle de la Libre Pensée (1880-1913) », *Cahiers Jaurès*, 212-213, avril-septembre 2014, p. 119-133.



chrétiens et, à vrai dire, de l'essentiel des forces politiques<sup>1</sup>, les radicaux ne se constituent pas en Internationale spécifique et ce livre, malgré l'attention portée par les différents auteurs aux esquisses de réseaux et aux transferts éventuels, est donc une histoire du radicalisme en Europe davantage que d'un incertain radicalisme européen, même si cette unité est largement valide dans son moment génétique, comme le souligne, fût-ce avec une visée polémique, un texte publié en Suisse en 1876 :

Le parti radical, dans tous les pays, se présente au peuple comme le parti le plus avancé, le plus conforme aux intérêts populaires, tandis qu'il veut faire passer les tendances socialistes, soit comme une folle tentative, soit comme une combinaison criminelle de gens misérables et envieux<sup>2</sup>.

Il est trop divers par la suite pour que l'on cherche à en présenter un visage unifié. Son étude illustre en revanche la possibilité d'une lecture européenne du radicalisme qui, sans chercher à repérer à tout force des traits communs, permet de constater d'indéniables originalités mais aussi de dégager des logiques similaires et de décentrer le regard porté traditionnellement sur le seul radicalisme français, dont l'épaisseur est ainsi redéfinie par son inscription dans un ensemble plus vaste, dont les temporalités se chevauchent sans toujours se confondre. C'est ainsi que le radicalisme connaît son apogée dès le XIX<sup>e</sup> siècle en Suisse, mais seulement dans les années 1900 en France, au Royaume-Uni ou au Danemark, tandis qu'il doit attendre l'entre-deux-guerres pour exercer, brièvement et jamais seul, le pouvoir en Espagne, et même la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle pour rencontrer un écho médiatique supérieur à son poids électoral en Italie.

Pour proposer une synthèse du radicalisme en Europe, nous avons retenu dans cet ouvrage un découpage en quatre grandes phases. Durant l'essentiel du XIX<sup>e</sup> siècle, traité par Fabien Conord, le radicalisme est combattant, désireux d'imposer une pratique démocratique du pouvoir, par le suffrage universel, le contrôle vigilant exercé sur les élus, le recours fréquent et généralisé (il est réclamé pour les juges par exemple) aux urnes. Son répertoire d'action intègre les pratiques révolutionnaires et sa sociologie est largement urbaine voire ouvrière. En dehors de la Suisse, qu'il dirige dès le milieu du siècle, il demeure largement un mouvement d'opposition, au mieux allié malcommode de gouvernants plus modérés. Un tournant s'opère dans les années 1890. En France, le radicalisme se sépare, non sans nuances, de son aile la plus intransigente, partie dans l'aventure boulangiste, et son

---

1 Éric Anceau, Jacques-Olivier Boudon, Olivier Dard (dir.), *Histoire des internationales, Europe XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2017.

2 Adhémar Schwitzguébel, *Le radicalisme et le socialisme*, op. cit., p. 3.

implantation se ruralise. Symboliquement, il se dote d'un groupe sénatorial. En Suisse, l'insurrection tessinoise de 1890 est sa dernière tentative révolutionnaire avant qu'il n'incarne pour longtemps l'ordre au pouvoir. L'exercice de celui-ci caractérise la période suivante, des années 1890 à la Première Guerre mondiale. C'est, sans mauvais jeu de mots, la « belle époque » du radicalisme triomphant, traitée dans ce volume par Julien Bouchet, auteur d'une thèse sur le combisme<sup>1</sup>. Outre la Suisse, ses représentants gouvernent la France, formellement de 1902 à 1909, et suffisamment pour que celle-ci puisse apparaître comme une « République radicale<sup>2</sup> ». Cet âge d'or se termine avec le conflit qui endeuille l'Europe et bouleverse les clivages politiques. La montée en puissance du pouvoir exécutif, l'émergence du communisme et des autoritarismes de droite, le passage au second plan de la question laïque affaiblissent les radicaux, déchirés entre des tentations contradictoires et prisonniers de leur nouveau modérantisme. C'est la phase du « radicalisme hésitant », dont les divisions s'observent aussi bien au Royaume-Uni (où les derniers libéraux qualifiés de radicaux se séparent en deux blocs concurrents), en France ou en Suisse, étudié ici par Jean-Étienne Dubois<sup>3</sup>. Comme le résume Pierre Limagne en 1934 : « Depuis longtemps le parti radical était divisé contre lui-même, et de fragiles liens moraux ou matériels avaient peine à maintenir unis deux blocs dont une foule de symptômes laissaient deviner l'hostilité réciproque<sup>4</sup>. » Un an plus tard, le journaliste catholique lui accorde toutefois les circonstances atténuantes au nom même de son rôle temporisateur :

Formation centriste, le parti radical avait depuis de longues années poursuivi une politique d'équilibre. Porté et maintenu au pouvoir par cette situation médiane, il avait partiellement compensé certaines attitudes très discutables par un rôle médiateur dont on a pu en certaines circonstances lui savoir gré<sup>5</sup>.

- 
- 1 Julien Bouchet, *La République irréductible*, Neuilly-sur-Seine, Atlande, 2018.
  - 2 Madeleine Rebérioux, *La République radicale ? 1898-1914*, Paris, Seuil, « Nouvelle histoire de la France contemporaine », 1975.
  - 3 Celui-ci a abordé le radicalisme dans son itinéraire en étudiant certains de ses représentants locaux (Jean-Étienne Dubois, *Les députés du Puy-de-Dôme de 1919 à 1942*, mémoire de maîtrise réalisé sous la direction de Mathias Bernard, Clermont-Ferrand, Université Blaise-Pascal, 2004) puis ses adversaires (Jean-Étienne Dubois, *Leçon d'histoire pour une droite dans l'opposition ? Les mobilisations de droite contre le Cartel des gauches dans la France des années vingt*, préface de Mathias Bernard, Paris, Institut universitaire Varenne, 2015).
  - 4 *La Croix*, 1<sup>er</sup> mai 1934, texte reproduit dans Pierre Limagne, *40 ans de politique française (1934-1974)*, préface de René Rémond, Paris, Le Centurion, 1975, p. 15.
  - 5 *La Croix*, 2 juillet 1935, texte reproduit dans *ibid.*, p. 17.

L'emploi du terme centriste est à souligner, car contemporain des phénomènes qu'il observe. Il traduit, tel un constat d'huissier, une évolution nettement repérable même s'il elle n'est pas générale ni d'ailleurs assumée par la plupart de ses acteurs, qui s'identifient encore volontiers à la gauche et demeurent parfois considérés comme tels par des partenaires aussi peu conciliants que socialistes et communistes, au moment des Fronts populaires par exemple. Ce terme est repris par un historien du radicalisme, Serge Berstein, qui définit le parti qu'il étudie pour l'entre-deux-guerres comme « une formation centriste à vocation de parti de gouvernement<sup>1</sup> ». Il en va de même après la Seconde Guerre mondiale, où le radicalisme est, malgré toutes les évolutions qui lui sont défavorables, survivant, le plus souvent comme satellite de majorités de gauche, mais aussi de droite en France, comme axe de moins en moins central du système politique suisse et comme électron libre en Italie, que connaît bien Virgile Cirefice, auteur de cette quatrième partie et familier du comparatisme France/Italie<sup>2</sup>. Les radicaux forment un groupe de plus en plus réduit et, au XXI<sup>e</sup> siècle, Carl Aderhold voit en eux « le Rotary club de la gauche », un « petit parti de notables<sup>3</sup> ». Les radicaux européens se singularisent pourtant longtemps en s'illustrant de manière originale dans la défense et l'extension des droits humains, à travers ce que l'évolution sémantique désigne de manière croissante comme des combats sociétaux. Les questions institutionnelles, qui occupent une place importante dans l'affaiblissement ou la survie politiques des radicaux, font l'objet de plusieurs développements spécifiques, notamment dans les troisième et quatrième parties de l'ouvrage, sous la plume de Jérôme Henning, qui a consacré sa thèse à cette dimension<sup>4</sup>. Des portraits insérés sous forme d'encadrés figurent dans les différents chapitres. Ils ne constituent ni un palmarès ni un panthéon mais simplement une sélection d'itinéraires. Si quelques figures emblématiques sont présentes, notamment pour les radicaux étrangers, l'optique a aussi été de mettre en lumière des trajectoires banales d'hommes politiques de second plan, par-là même plus représentatifs peut-être du radicalisme moyen.

---

1 Serge Berstein, *Histoire du parti radical*, tome 1, *op. cit.*, p. 16.

2 Virgile Cirefice, *L'espoir quotidien. Cultures et imaginaires socialistes en France et en Italie (1944-1949)*, à paraître aux éditions de l'École française de Rome.

3 Carl Aderhold, *Droit d'inventaire avant élection*, Paris, First, 2016, p. 82-83.

4 Jérôme Henning, *Le radicalisme d'Édouard Herriot...*, *op. cit.*